

223C0740
FR0000050353-FS0389

17 mai 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

LISI
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 mai 2023, la société Peugeot Invest a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 mai 2023, indirectement par l'intermédiaire de la société Peugeot Invest Assets qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LISI, et détenir 957 009 actions LISI représentant 1 914 018 droits de vote, soit 2,06% du capital et 2,37% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession de 1 792 991 actions LISI, disposant de droits de vote double, par apport à l'offre publique de rachat initiée par la société LISI sur ses propres actions², après application du mécanisme légal de réduction proportionnelle des ordres d'apport et mise en œuvre du règlement livraison le 15 mai 2023.

¹ Sur la base d'un capital composé de 46 538 313 actions représentant 80 724 646 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Cf. notamment décision de conformité D&I 223C0548